

DÉCLARATION LIMINAIRE A LA FS DU CSAL DU 21 MARS 2023

Monsieur le Président,

Le gouvernement s'entête dans son projet de réforme des retraites. L'utilisation du 49-3 ce jeudi 16 mars a marqué une nouvelle étape dans le refus d'entendre une opposition largement majoritaire dans la population et chez les salariés du privé comme du public.

68 % des français, après l'utilisation de cet article 49-3 souhaitaient que la motion de censure soit adoptée. L'avenir de millions de travailleurs et de travailleuses s'est donc joué à 9 voix. L'amertume va inéluctablement renforcer notre colère sociale.

Pour Solidaires Finances Publiques, ce nouvel épisode concernant ce projet injuste, néfaste et illégitime est inacceptable.

- Injuste parce que d'autres solutions existent pour combler le déficit provisoire ; par exemple la fin des exonérations des cotisations sociales vieillesse, l'augmentation des cotisations sociales patronales ou l'augmentation générale des salaires. De l'argent il y en a, et aux Finances on sait ça (entre 80 et 100 milliards d'euros de fraude fiscale chaque année).
- Néfaste, car il va paupériser les futurs retraités.
- Illégitime parce que la majorité de la population est opposée à travailler plus longtemps

Depuis janvier, les agents de la DDFiP de la Meuse dénoncent le projet de réforme des retraites en étant nombreux en grève et en manifestations, et cela malgré leur perte de pouvoir d'achat que nous ne cessons de dénoncer depuis des années.

En ce qui concerne plus particulièrement cette Formation Spécialisée du CSAL, il est indéniable que ces années de travail supplémentaires qu'on nous demande sans aucune justification valable dégraderont fortement nos conditions de travail.

Dans les précédents observatoires internes de la DGFIP, les agents ont dénoncé les réformes et réorganisations incessantes, l'augmentation de leur charge de travail qui n'est plus en adéquation avec les effectifs réels dans les services... sans pour autant que la DGFIP n'en tire les conséquences en termes de recrutement, de maintien du maillage territorial, d'exercice de sa mission de service public pour l'intérêt général.

Les nombreux messages de rappel pour participer au dernier observatoire, qui donnent à croire que nos « réponses orienteront les plans d'actions visant à l'amélioration des conditions de travail et modes de fonctionnement mis en place au sein du Ministère et de vos Directions », sont au mieux hypocrites et au pire provocateurs.

Au niveau national, les Organisations syndicales Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques, F.O-DGFIP et l'alliance CFDT/CFTC Finances Publiques appellent dans la continuité des actions déjà engagées, l'ensemble des personnels à s'inscrire dans les initiatives qui seront programmées dans les jours prochains.

À cette fin, comme les semaines précédentes, nos organisations syndicales ont demandé à la DG, sans obtenir de réponse officielle, la neutralisation des instances paritaires de la période allant du 20 au 24 mars 2023.

Par ailleurs, notre Directeur Général est également resté muet concernant l'étalement des retenues pour fait de grève pour les personnels n'ayant eu aucun jour de grève de prélevé depuis le début du conflit, ainsi que sur l'appel des listes complémentaires pour les concours et examens professionnels toutes catégories confondues.

Nous réclamons un dialogue social constructif, notamment au niveau national !

Par conséquent, vous l'aurez compris, en pleine période de déni démocratique et de lutte contre le projet de réforme des retraites, nous ne participerons pas à ce CSAL.